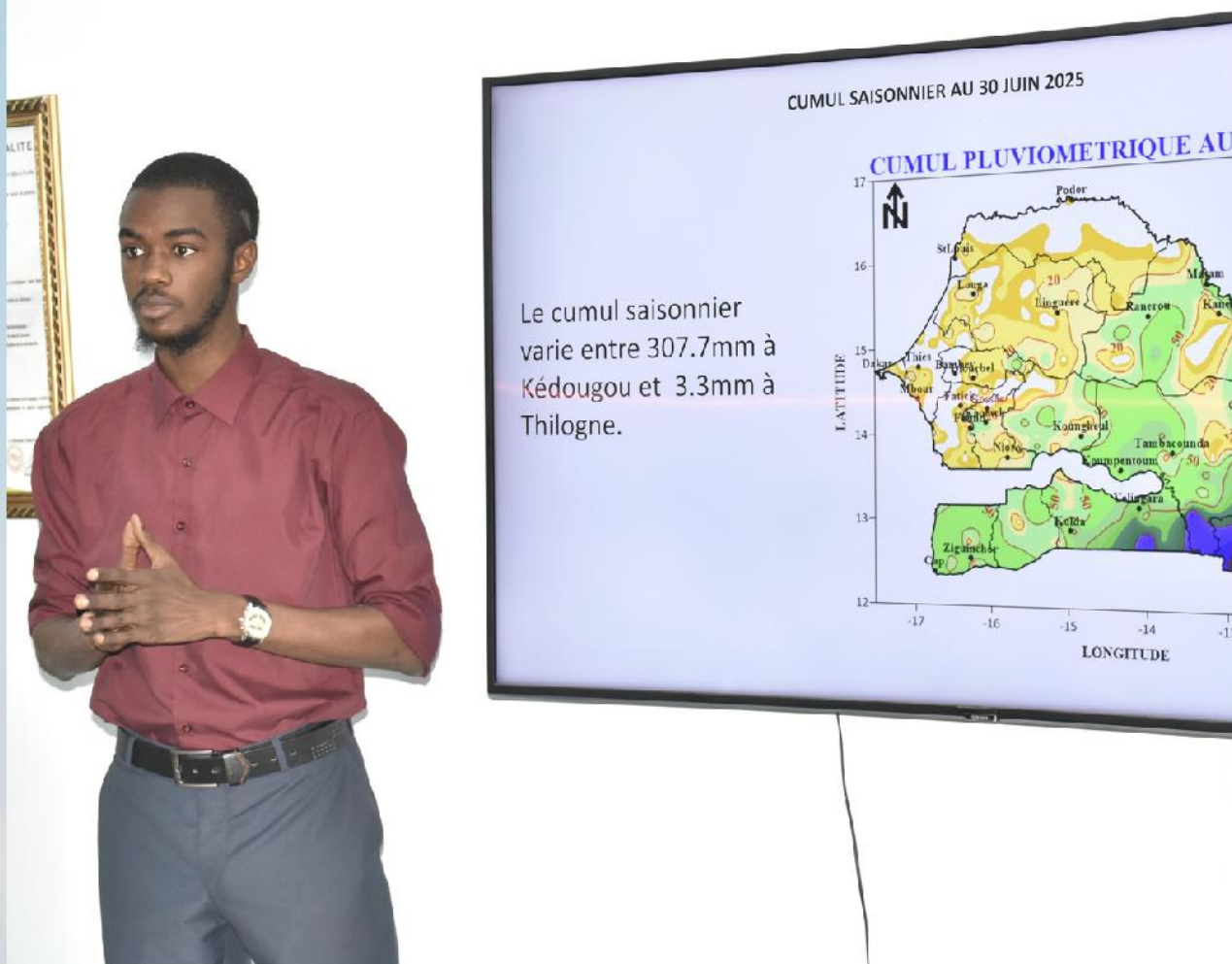


ANACIM JOKO

Revue de l'actualité de l'Agence . Juillet 2025 . N° 12

À LA UNE



HIVERNAGE 2025 : UN COMITÉ AD HOC MIS EN PLACE À L'ANACIM



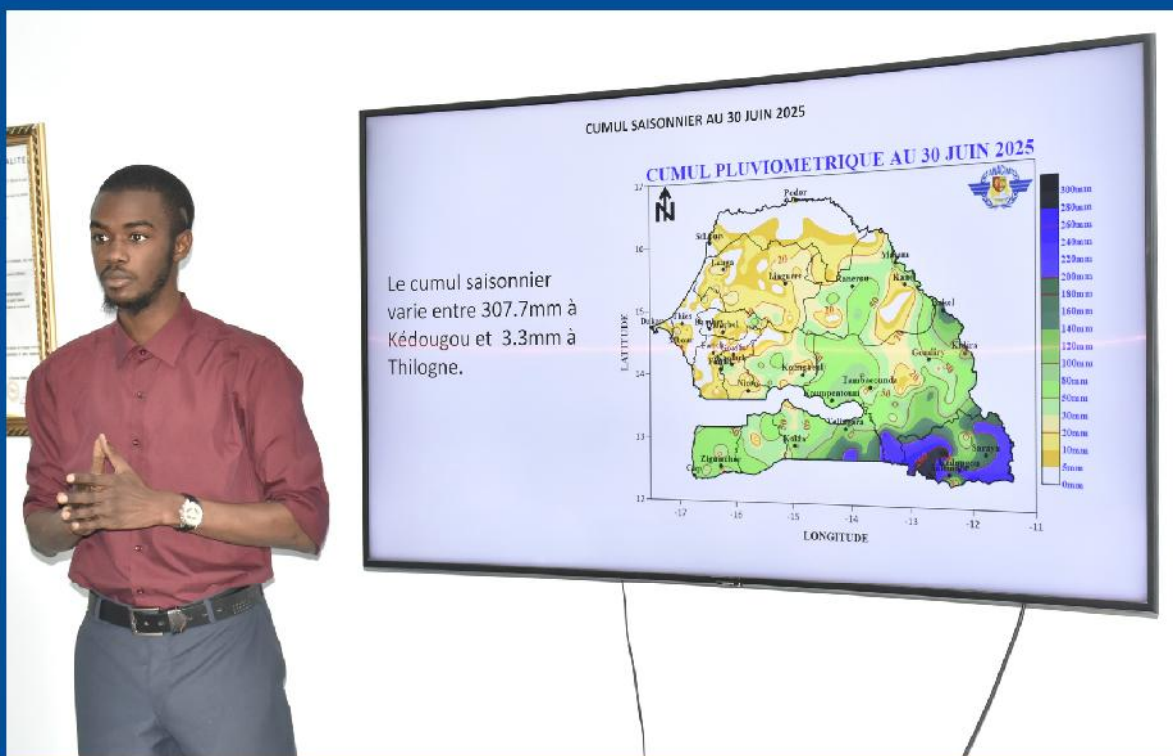
AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE



Sommaire

Hivernage 2025 : Un comité ad hoc mis en place à l'ANACIM	03
Hivernage 2025 : Les prévisions saisonnières présentées aux maires du Sénégal	05
Hivernage 2025 : La météo nationale fait le point avec les producteurs de Thiès, Diourbel et Louga	06
155e Session du Conseil d'administration de l'ASECNA	07
Navigation aérienne et exploitation des aérodrômes dans la zone Afrique-Océan indien	08
Assistance juridique	10
EAA	11
Agrément OMA pour l'Ecole de l'Armée de l'Air	12
Surveillance continue des simulateurs de l'Ecole de l'Armée de l'Air...	14
Sortie de la 13ème promotion du Brevet élémentaire en maintenance aéronautique de l'Ecole de l'Armée de l'air	15
Fête patronale de L'Armée de l'air	17
Aviation civile	18
Programme de Bourses Countdown to 2030 (CD2030)	19
Avis d'expert	20
Nos hommages à Eric Bruno...	23

HIVERNAGE 2025 : UN COMITÉ AD HOC MIS EN PLACE À L'ANACIM



Présidé par le Secrétaire général et coordonné par la Directrice de la Météo, le comité ad hoc est chargé d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des actions liées à la gestion de l'hivernage 2025.

Sa mise en place est l'expression de la volonté du Directeur général de permettre à la météo nationale de remplir pleinement sa mission dans le cadre de la gestion de l'hivernage.

Auparavant, Dr Diaga Basse a rencontré le mardi 1^{er} juillet les équipes de la Direction de la Météorologie pour une séance de travail axée sur l'hivernage 2025. A l'entame des échanges, il a rappelé les instructions des plus hautes Autorités contenues dans le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 4 juin 2025.

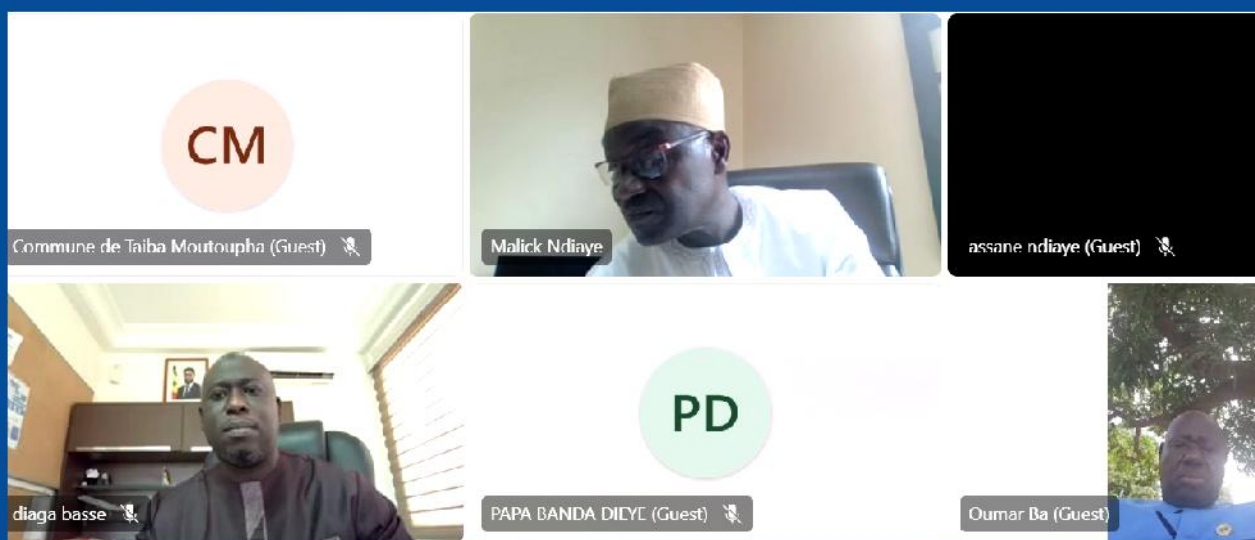
L'ANACIM a été invitée à fournir aux populations, en particulier les agriculteurs, les éleveurs, les usagers de la route, les marins pêcheurs et autres gens de mer, l'accès à temps à l'information météorologique, leur permettant ainsi d'observer les règles minimales de sécurité requises.

La météo nationale va ainsi dérouler un plan d'actions pour prendre en charge ces préoccupations. La collaboration sera redynamisée avec des institutions dans les domaines de l'Agriculture et de l'Elevage pour être plus proches des usagers de ces secteurs. La Direction générale va déployer les moyens nécessaires pour l'atteinte des objectifs assignés à la météo nationale durant cette campagne hivernale 2025.

Le dynamisme de la collaboration avec les parties prenantes se voit clairement dans le fonctionnement du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) coordonné par l'ANACIM. Le GTP se réunit tous les dix jours depuis le début de l'hivernage et dans son bulletin décadaire, il fait les différentes situations : météo, hydrologie, agriculture, phytosanitaire, pastorale et végétation et donne des recommandations.



HIVERNAGE 2025 : LES PRÉVISIONS SAISONNIÈRES PRÉSENTÉES AUX MAIRES DU SÉNÉGAL



Les conséquences de la variabilité climatique n'épargnent pas les collectivités territoriales. Les phénomènes météorologiques extrêmes affectent non seulement les infrastructures et les activités économiques locales, mais aussi les conditions de vie des populations, en particulier les plus vulnérables.

Dans un tel contexte, la nécessité de disposer d'une information climatique fiable, régulièrement actualisée et accessible devient primordiale. Elle constitue un outil stratégique essentiel pour accompagner les processus de planification et de prise de décision au niveau local, renforcer la capacité d'anticipation des populations et des autorités territoriales.

C'est dans cette optique que l'ANACIM, a organisé un atelier virtuel à l'attention de l'Association des Maires du Sénégal (AMS). Cette activité visait ainsi à partager les perspectives climatiques de l'hivernage 2025, notamment en ce qui concerne le démarrage, la fin de saison et les cumuls de précipitations prévus.

Le Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse, a réaffirmé l'engagement de l'Agence à renforcer la collaboration avec les acteurs locaux pour une diffusion plus efficace de l'information climatique et une prise de décision fondée sur les données scientifiques.

Le Président de l'AMS, Monsieur Oumar Bâ, maire de Ndiob, a remercié l'ANACIM pour l'organisation de cet atelier qui vise à renforcer la capacité des collectivités locales à faire face aux aléas climatiques. Il a insisté sur la nécessité de disposer d'informations météorologiques fiables et compréhensibles, indispensables à la prise de décision à l'échelle locale. Il a également encouragé les maires à s'approprier les informations climatiques présentées afin d'intégrer l'anticipation des risques climatiques dans les Plans de Développement communaux (PDC).

HIVERNAGE 2025 : LA MÉTÉO NATIONALE FAIT LE POINT AVEC LES PRODUCTEURS DE THIÈS, DIOURBEL ET LOUGA



Avec l'appui du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) a regroupé au Centre Forêt de Thiès des leaders communautaires et associatifs, des producteurs du monde de l'Agriculture, de l'Élevage des régions de Thiès, Diourbel et Louga où la saison des pluies ne s'est pas encore installée.

La rencontre tenue le jeudi 03 juillet 2025 était consacrée à l'interprétation et au partage de la prévision saisonnière de l'hivernage 2025 dans ces zones. L'objectif est de permettre une meilleure appropriation locale des informations climatiques pour des décisions éclairées des producteurs et une meilleure compréhension par les acteurs locaux des tendances climatiques prévues pour 2025.

Le Lieutenant-colonel Mamadou Gaye, Directeur du Centre Forêt de Thiès a présidé la cérémonie, entouré de Diabel Ndiaye, Chef du Service Services climatiques à l'ANACIM et coordonnateur des activités du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) et de Mbaye Dioum, représentant du Coordonnateur du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Ils ont tous réaffirmé la nécessité d'une synergie des acteurs mais aussi la prise en compte de l'information climatique et de la dimension changement climatique pour une bonne campagne agricole.

155^E SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASECNA : LE DG DE L'ANACIM A PARTICIPÉ À LA RENCONTRE À NDJAMENA



Administrateur de l'ASECNA pour le compte du Sénégal, Dr Diaga Basse, le Directeur général de l'ANACIM a pris part à la 155^e Session du Conseil d'administration de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA). La rencontre a été ouverte le mercredi 30 juillet par la Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie du Tchad, Fatimé Goukouni Weddaye. Elle a réaffirmé l'engagement de son pays à l'instar de tous les Etats membres pour la réussite de l'ASECNA

Cette session a permis aux administrateurs des pays membres de l'ASECNA d'examiner les points tels que : les conclusions des commissions techniques, dont les travaux ont débuté le lundi 28 juillet, les performances opérationnelles de l'Agence pour les 6 premiers mois de l'année, l'état d'exécution budgétaire et du plan d'action à mi-parcours ainsi que d'autres points spécifiques se rapportant à la vie de l'institution inscrite pour cette rencontre.

La 155^e Session du Conseil d'administration de l'ASECNA est suivie par la 75^e session du Comité des Ministres de l'ASECNA tenue le 1^{er} août 2025. Présidée par son Excellence Allah-Maye Halina, Premier ministre du Tchad, la rencontre a vu la participation du Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens du Sénégal, Monsieur Yankoba Diémé.

NAVIGATION AÉRIENNE ET EXPLOITATION DES AÉRODROMES DANS LA ZONE AFRIQUE-OCÉAN INDIEN : CONCLAVE À DAKAR...



Sous l'égide du Bureau régional de l'OACI pour la région de l'Afrique occidentale et centrale (WACAF) à Dakar, des représentants d'Autorités de l'Aviation civile, de Gestionnaires d'aéroports, de Fournisseurs de services à la navigation aérienne étaient dans la capitale sénégalaise du 14 au 18 juillet 2025. C'était pour les besoins de la 8^{ème} réunion du Sous-groupe de l'espace aérien et de l'exploitation des aéroports du Groupe Afrique-Océan indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG).

Sur leur plan de travail, les participants ont planché sur les activités régionales de planification et de mise en œuvre, l'état du Plan régional de navigation aérienne, les carences de la navigation aérienne relatives à l'espace aérien et l'exploitation des aéroports entre autres sujets de discussions.

Dans la délégation sénégalaise qui a pris part à la rencontre, des agents de la Direction de la Navigation aérienne et des Aéroports de l'ANACIM ont apporté leurs contributions à côtés de leurs collègues de LAS (Limak-AIBD-Summa), gestionnaire de l'Aéroport international Blaise Diagne, de AIBDSA, société gestionnaire des aéroports régionaux mais aussi des représentants de l'ASECNA.

Le Groupe Afrique-Océan indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG) est essentiellement chargé de l'élaboration et la mise à jour de ses principaux plans régionaux, à savoir le Plan de navigation aérienne de la Région AFI et le Plan régional de sécurité aérienne (RASP). Le Groupe a entre autres missions de veiller également au recensement et à la résolution des carences liées à la supervision de la sécurité et aux activités de mise en œuvre.

Tous les États parties de l'OACI et les territoires reconnus par l'Organisation dans la zone d'accréditation de ses bureaux régionaux pour l'Afrique orientale et australe (ESAF) et l'Afrique occidentale et centrale (WACAF) sont membres du Groupe Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG).





ASSISTANCE JURIDIQUE : L'AUTORITÉ DE L'AVIATION CIVILE DJIBOUTIENNE SALUT L'APPUI DE L'ANACIM

Du 20 juin au 18 juillet 2025, le Directeur général de l'ANACIM avait mis à la disposition de l'Autorité de l'Aviation civile de la République de Djibouti, Monsieur Asse Mare. Ce dernier, Chef du Département Affaires juridiques de l'ANACIM devait appuyer l'Aviation civile de Djibouti pour une révision de sa réglementation juridique en se conformant davantage aux standards et recommandations de l'Organisation civile internationale (OACI).

Selon la lettre de remerciement adressée au Directeur général de l'ANACIM et signée par le Directeur général par intérim de l'Autorité de l'Aviation civile de la République de Djibouti, Monsieur Asse Mare a facilité le travail aux collègues djiboutiens par « son expertise pointue, ses analyses perspicaces et ses conseils stratégiques ».

« Nous avons particulièrement apprécié sa capacité à clarifier des concepts juridiques complexes, facilitant ainsi grandement la compréhension pour nos équipes. Son professionnalisme et sa rigueur ont été unanimement salués par toute notre équipe », écrit le Directeur général par intérim de l'Autorité de l'Aviation civile de la République de Djibouti. Pour Daoud Nour Ahmed, « grâce à cette assistance juridique de premier ordre, nous sommes désormais pleinement préparés et confiants pour aborder le prochain audit ».

ECOLE ARMÉE DE L'AIR : PREMIER AUDIT DE SURVEILLANCE CONTINUE DE L'ANACIM APRÈS LA DÉLIVRANCE DE L'AGRÈMENT D'ORGANISME DE FORMATION AGRÉÉ (OFA)



L'Ecole de l'Armée de l'air (EAA) a reçu de l'Autorité de l'aviation civile du Sénégal, ANACIM, depuis le mois de janvier 2025 son agrément d'organisme de formation agréé (OFA) pour la formation initiale de pilote d'avion et de technicien de maintenance d'aéronefs. Le mercredi 09 juillet 2025, un audit de surveillance continue a été organisé pour s'assurer que l'Ecole continue à satisfaire aux spécifications de la certification initiale et déroule ses activités de façon satisfaisante.

Les travaux ont consisté à des inspections physiques (aéronefs, locaux, équipements...), d'interview des responsables et la consultation de documents. L'équipe des inspecteurs était dirigée par Aliou Dia, Inspecteur principal Licences du personnel (PEL) avec des inspecteurs spécialistes en Opérations en vol, Gestion du trafic aérien, Navigabilité, Licences du personnel, Aérodrômes et aides au sol, mais aussi avec la participation d'un expert de la DGAC France qui est en partenariat avec l'ANACIM.

Avant le début des travaux, la présentation des équipes de l'ANACIM et de l'EAA, une minute de silence a été observée en hommage au commandant Abdou Kane, ancien Inspecteur principal OPS/VOL à la Direction de la Sécurité des vols à l'ANACIM arraché à notre affection le 12 novembre 2024. Il avait participé au processus de certification de l'école avec une dernière mission en septembre 2024. Ce que le Colonel Ousmane Ngom, commandant de la Base Ecole de Thiès a rappelé en sollicitant des prières pour le repos de son âme.



AGRÉMENT D'ORGANISME DE MAINTENANCE AGRÉÉ (OMA) POUR L'ECOLE DE L'ARMÉE DE L'AIR : L'ANACIM POURSUIT LE PROCESSUS

L'Autorité de l'Aviation civile du Sénégal, ANACIM, a entamé le lundi 21 juillet 2025 la phase IV, celle de démonstrations et d'inspections en vue de la délivrance d'agrément d'organisme de maintenance agréé (OMA). Cet agrément de l'Ecole de l'Armée de l'Air (EAA) donne la capacité pour la maintenance en Base et en Ligne des aéronefs de type : DA 40/42, SCHWEIZER S269 et BELL 505.

L'Agrément d'organisme de maintenance agréé (OMA) est une certification spécifique qu'un organisme peut obtenir pour effectuer des travaux de MRO sur les aéronefs et leurs composants, signifiant qu'il répond à certaines normes réglementaires et qu'il est autorisé à effectuer ces tâches.

En aviation, le terme MRO (Maintenance, Repair, and Overhaul ou maintenance, réparation et révision) désigne une vaste catégorie d'activités liées au maintien des aéronefs et de leurs composants dans un état sûr et en état de voler.

L'équipe d'inspection de l'ANACIM est composée d'inspecteurs et cadres Navigabilité de la Direction de la Sécurité des Vols avec comme Chef du projet de certification, Monsieur Papa Gora Diop, Inspecteur Principal Navigabilité.



A la cérémonie d'ouverture avant les inspections de terrain, le commandant de la Base Ecole de Thiès a souligné dans son mot de bienvenue que cette mission est une étape importante dans le processus de renforcement des capacités techniques et humaines de l'Ecole. Pour le Colonel Ousmane Ngom, l'objectif visé est de répondre aux exigences de l'ensemble du dispositif aéronautique national. Il voit en ces inspections de l'ANACIM, une opportunité de continuer de persévérer. Le Colonel Ngom a réaffirmé sa parfaite disponibilité et celle de ses équipes et dit attendre toujours des conseils qui les aident à mieux faire leurs missions.

SURVEILLANCE CONTINUE DES SIMULATEURS DE L'ÉCOLE DE L'ARMÉE DE L'AIR...

L'École de l'Armée de l'Air dispose de simulateurs correspondant aux types d'avions DA40 et DA42. Ces simulateurs, qui sont des répliques des cockpits, permettent de limiter l'utilisation des aéronefs lors de certaines phases pédagogiques. Ils offrent également la possibilité de simuler divers types d'entraînements au vol, essentiels pour la formation des élèves pilotes stagiaires.

Les deux simulateurs de l'École de l'Armée de l'Air sont agréés par l'EASA (Agence Européenne de la Sécurité Aérienne) et font l'objet d'une surveillance continue annuelle, incluant des tests de conformité.

C'est dans ce cadre que l'EASA a conduit une mission d'inspection, en présence d'inspecteurs de l'ANACIM, du 21 au 23 juillet 2025.





SORTIE DE LA 13^{ÈME} PROMOTION DU BREVET ÉLÉMENTAIRE EN MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE DE L'ECOLE DE L'ARMÉE DE L'AIR

Le chef d'Etat-Major des armées (CEMGA), général Mbaye Cissé a présidé le vendredi 25 juillet 2025, la cérémonie de sortie de la promotion à la Base Ecole de Thiès.

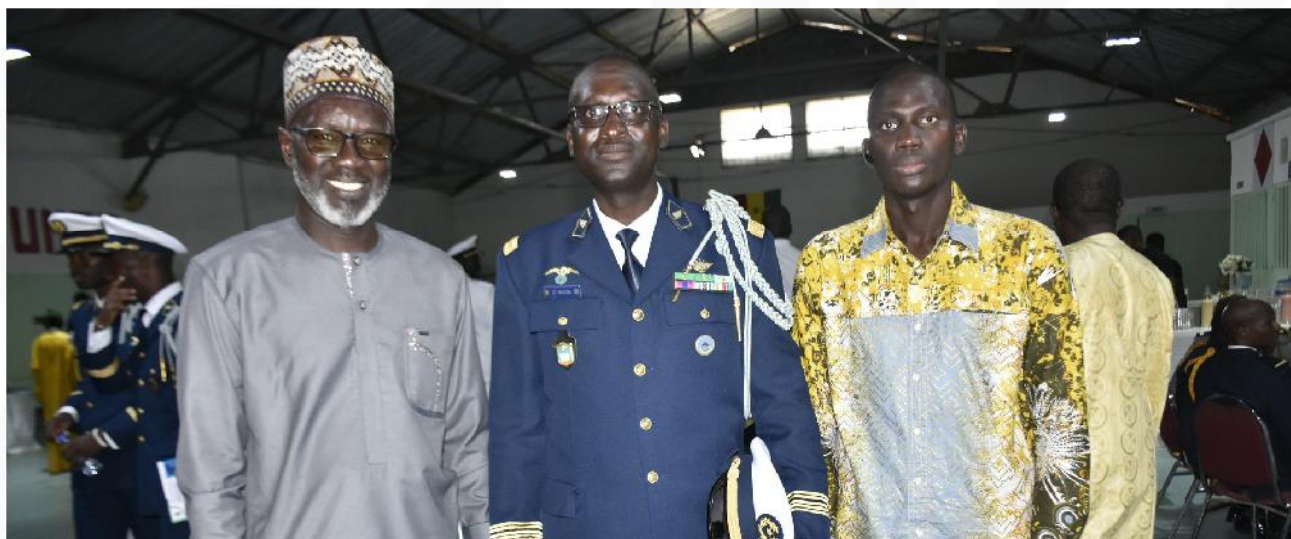
Après avoir salué tous les partenaires civils et militaires qui ont concouru à la réussite de ces nouveaux techniciens, le général a souligné dans son allocution que l'Ecole de l'Armée de l'air a réussi en quelques années à diversifier et à optimiser de manière remarquable son offre de formation. Selon lui, l'Ecole s'affirme désormais comme un outil de souveraineté pour non seulement satisfaire les besoins de l'armée en personnel technique mais également pour participer activement au développement du secteur aéronautique national.

Pour le chef d'Etat-Major des armées, l'Ecole dispose des certifications nécessaires pour délivrer un enseignement reconnu par les instances de l'Aviation civile nationale et internationale. Il en veut pour preuves, la sortie en janvier 2025 de la toute première promotion civile forte de 30 techniciens de maintenance d'avions et de 11 élèves pilotes de la compagnie nationale, Air Sénégal.

En début de cérémonie, dans son mot de bienvenue, le Colonel Ousmane Ngom commandant de la Base Ecole de Thiès, Directeur de l'Ecole de l'Armée de l'air a souligné que pour répondre aux exigences de la souveraineté industrielle et technologique qui est devenue un enjeu clé pour la défense nationale, il faut s'appuyer sur une formation solide et des compétences techniques de haut niveau. A ce titre, dira-t-il, l'Ecole de l'Armée de l'air s'adapte à cette exigence en diversifiant ses formations, en intégrant de nouvelles spécialités et en s'ouvrant à la formation civile. Il a remercié à ce niveau des partenaires comme l'ANACIM, Air Sénégal, AIBD SA et sa filiale AIMAC.

Le Colonel Ngom a informé le public qu'après l'Agrément d'organisme de formation agréé (OFA) pour la formation des pilotes et techniciens de maintenance d'avions délivré par l'ANACIM, l'Ecole disposera très bientôt d'un Agrément d'organisme de maintenance agréé (OMA) pour assurer elle-même l'entretien des aéronefs civils.

La 13^{ème} promotion est composée de 46 jeunes sous-officiers dont 5 gendarmes tous de nationalité sénégalaise. Après deux ans de formations, ils sont aptes pour intégrer les unités opérationnelles et de soutien de l'Armée de l'air. Le parrain de la promotion est feu le Commandant Youssouf Diémé qui a occupé entre autres fonctions, Chef de maintenance avion, Chef du Bureau technique du Groupement de Soutien de l'Armée de l'air, Chef des moyens techniques et Chef du Bureau documentation technique de la Division logistique de l'Etat-major de l'Armée de l'air. Il est décédé le 1^{er} novembre 2014 à l'hôpital principal de Dakar après 38 ans 5 jours de service effectif.



FÊTE PATRONALE : L'ARMÉE DE L'AIR BOUCLE LES FESTIVITÉS AVEC SES PARTENAIRES DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE PAR UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES



Pour faire découvrir les métiers de l'aéronautique à la population scolaire et étudiante afin de susciter des vocations, l'Armée de l'air a convié ses partenaires de l'aéronautique civile comme l'ANACIM à une journée portes ouvertes. L'activité organisée le samedi 05 juillet 2025 à la Base aérienne Capitaine Mame Andalla Paul Sory Cissé boucle les festivités de la fête patronale de l'Armée de l'Air. C'était autour du thème : « Cap sur l'autonomie : l'Armée de l'air, pilier de notre souveraineté technologique nationale ».

La journée de portes ouvertes a été marquée par des démonstrations aériennes, des baptêmes de l'air, des séances d'informations et d'orientations.

A côté des forces de défense et de sécurité des entités comme l'ANACIM, AIBD SA, des Instituts et Ecoles de formation entre autres acteurs ont animé des stands. Ces derniers ont été visités par le Général de brigade aérienne, El Hadji Niang. Une occasion pour le Chef d'état-major de l'Armée de l'air de remercier tous les participants.



AVIATION CIVILE : DES INSPECTEURS TITULAIRES DANS PLUSIEURS DOMAINES À L'ANACIM ONT PRÊTÉ SERMENT

C'est l'acte qui valide la nomination de l'inspecteur titulaire et fait de lui un officier de police judiciaire par assimilation. Il a le pouvoir de constater des infractions, de requérir les forces de l'ordre et de sécurité ou de saisir directement le Procureur de la République en cas d'infraction liée au Code de l'Aviation Civile.

Le jeudi 03 juillet 2025, cinq inspecteurs titulaires dans plusieurs domaines ont prêté serment au Tribunal de grande instance hors classe de Dakar. Il s'agit de Badara Gaye, Inspecteur titulaire exploitation technique des aéronefs, Alpha Mamadou Malaado Diallo, Inspecteur titulaire Météo, Aliou Tine, Inspecteur titulaire aéroport et aides au sol, Elhadji Saliou Wade, Inspecteur titulaire licences du personnel aéronautique, Abdouraman Sow, Inspecteur titulaire Sûreté.

C'est à travers leur travail quotidien, les inspections, que l'Autorité de l'Aviation civile, ANACIM, exerce une surveillance continue sur les opérations pour maintenir les pratiques de sécurité et les procédures appropriées qui favorisent la sécurité de l'exploitation conformément aux dispositions nationales et internationales.

PROGRAMME DE BOURSES COUNTDOWN TO 2030 (CD2030) : L'INGÉNIEUR CLIMATOLOGUE DE L'ANACIM MORY TOURÉ SÉLECTIONNÉ

Mory Touré a été sélectionné parmi plus de 400 candidats africains pour intégrer la Cohorte 3 du prestigieux programme « Countdown to 2030 Fellowship », piloté par le Centre Africain de Recherche sur la Population et la Santé (APHRC). Cela suite à la présentation de ses travaux sur l'impact des vagues de chaleur sur la santé publique. Une reconnaissance continentale, reflet de l'engagement de l'ANACIM pour une science opérationnelle au service du bien-être des populations.

Les activités de ce Programme sont en phase avec les efforts stratégiques de l'ANACIM, qui développe depuis 2020 des systèmes d'alerte climat-santé pour mieux anticiper les effets sanitaires des extrêmes climatiques. Cette sélection consacre l'importance du lien climat – données – santé – politique publique dans le contexte du changement climatique.

Le Programme de Bourses Countdown to 2030 (CD2030) est une initiative de collaboration multilatérale visant à renforcer les capacités analytiques pour le suivi et l'évaluation des progrès des interventions vitales en santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, des adolescents et en nutrition (SRMNIA+N) dans les pays africains partenaires de CD2030. Chaque année, le programme sélectionne une dizaine de boursiers pour une période de 12 mois, durant laquelle ils travailleront sur un projet de recherche spécifique lié à la SRMNIA+N.



AVIS D'EXPERT**ET SI L'AIBD DEVENAIT LE PREMIER HUB PHARMACEUTIQUE D'AFRIQUE DE L'OUEST ?**

Le développement d'une plateforme dédiée au fret pharmaceutique à l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) n'est pas seulement souhaitable – il est devenu nécessaire. En tant que professionnel du transport aérien, témoin des failles logistiques et des attentes croissantes du secteur de la santé, je suis convaincu que le moment est venu de positionner l'AIBD comme un hub régional stratégique pour le cargo pharmaceutique.

L'Afrique a besoin d'un corridor logistique sanitaire fiable

Ces dernières années, les crises sanitaires ont révélé l'extrême fragilité de nos chaînes d'approvisionnement médicales. Qu'il s'agisse de vaccins, d'insuline, de dérivés sanguins ou de tests de diagnostic, la dépendance aux importations couplée au manque d'infrastructures spécialisées dans le fret à température contrôlée a souvent mis en péril des cargaisons vitales.

Dans ce contexte, le fret pharmaceutique ne peut plus être traité comme un flux logistique ordinaire. Il exige une gestion différenciée, des équipements adaptés, un personnel formé, une traçabilité fine et une certification reconnue. Or, à ce jour, aucun aéroport d'Afrique de l'Ouest n'offre une plateforme certifiée CEIV Pharma, le standard international de référence pour le transport de produits de santé par voie aérienne.

L'AIBD, un levier de transformation à fort potentiel

Le Sénégal dispose pourtant d'un aéroport international moderne, bien positionné entre les grandes routes aériennes nord-sud et est-ouest, et doté d'ambitions légitimes en matière de hub logistique. Ce potentiel, je le crois, reste sous-exploité tant que le fret à haute valeur ajoutée comme le pharmaceutique n'y est pas pleinement structuré.

Je propose donc de réfléchir sérieusement à la création d'un **"AIBD Pharma Hub"** : une plateforme dédiée au traitement, à la conservation et à la distribution des produits pharmaceutiques et médicaux, selon les standards internationaux (GDP, CEIV). Cette initiative aurait un impact à plusieurs niveaux :

- **Économique** : en diversifiant les sources de revenus de l'aéroport, en attirant de nouveaux opérateurs logistiques, et en créant des emplois qualifiés ;
- **Sanitaire** : en améliorant la rapidité et la fiabilité de la distribution des médicaments à l'échelle nationale et sous-régionale ;
- **Régional** : en faisant de Dakar un point d'entrée stratégique pour les flux médicaux à destination de la CEDEAO.

Ce que cela implique concrètement

Un tel projet ne nécessite pas des centaines de millions de dollars. Il requiert d'abord une volonté politique claire, une coordination entre les parties prenantes (aéroport, douanes, santé publique, compagnies aériennes, transitaires), et un investissement initial ciblé :

- Aménagement de zones frigorifiques certifiées (+2 à +8°C et +15 à +25°C) ;
- Acquisition de conteneurs actifs/passifs et de chariots isothermes ;
- Mise en place d'un système de traçabilité digital en temps réel ;
- Formation des agents de fret, des douaniers, et du personnel au sol ;
- Et surtout : lancement du processus de certification CEIV Pharma avec l'IATA.

Un projet à haute valeur stratégique

L'**"AIBD Pharma Hub"** ne serait pas un simple entrepôt froid de plus. Il serait un marqueur de transformation pour l'ensemble du système logistique sénégalais. Un signal fort envoyé aux bailleurs, aux laboratoires pharmaceutiques, aux ONG et aux institutions internationales : le Sénégal est prêt à assumer un rôle logistique majeur dans la santé en Afrique.

Ce projet pourrait bénéficier du soutien d'acteurs tels que la BAD, l'UE, l'OMS ou la Banque Mondiale.

Conclusion

Osons franchir le cap

Dans un monde post-COVID où les chaînes logistiques deviennent stratégiques, le fret pharmaceutique n'est plus une option mais un pilier. Le Sénégal, par la modernité de l'AIBD et sa position géographique, est en mesure de répondre à ce défi.

Encore faut-il en faire un choix stratégique. En tant qu'acteur du secteur, je plaide pour que cette réflexion devienne projet, et que ce projet devienne réalité.



Abdou Khadre Diouf

**Chef du Service Développement et Prospective à la Direction
du Transport Aérien et de la Réglementation**



NOS HOMMAGES À ERIC BRUNO...

Eric Bruno fondateur de l'aérodrome de Saly et de l'aéroclub, les Ailes de Saly est décédé le mercredi 23 juillet 2025 en France. Lors de son dernier passage à l'ANACIM, sa rencontre avec le Directeur général entouré de quelques collaborateurs, était portée sur un projet de collaboration pour le développement et la promotion de l'utilisation de l'ULM au Sénégal.

L'ambitieux projet entre Bruno et ses équipes et l'Autorité de l'Aviation civile comprend le transfert de son aéroclub, les Ailes du Sénégal basé à l'aérodrome de Saly, son homologation, une unité d'assemblage des ULM, un centre de maintenance et de formation.

Son amour et son engagement pour le développement de cet aspect de l'aviation sont connus ici et ailleurs. Un comité ULM existe au Sénégal et ses préoccupations sont prises en compte lors des réunions à l'ANACIM pour la sécurité de la Navigation aérienne.

La flamme sera entretenue pour la poursuite des chantiers.

Repose en paix champion !!!

ANACIM



Aéroport militaire Léopold Sédar SENGHOR
BP : 8184, Dakar-Yoff



Téléphone & Fax
+221 33 865 60 00 / +221 33 820 04 03



Email & Site web
anacim@anacim.sn / www.anacim.sn